

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# L'OBSERVATEUR.

TOME II.

SAMEDI, 21 MAI, 1831.

N<sup>o</sup>. 20.

## HISTOIRE DU CANADA.

(CONTINUATION.)

LE 4 Mars, dans la chambre des communes, sur motion de M. PITT, l'orateur lut le message du roi relatif au gouvernement du Canada. Après la lecture de ce message, et de l'acte de la 14<sup>ème</sup> année de George III, chap. 38, M. Pitt demanda la permission d'introduire un *bill* pour amender cet acte de 1774, et aussi pour faire certaines nouvelles dispositions et réglemens pour le gouvernement du Canada. Sentant vivement, dit-il, l'importance de cette affaire, il désirait extrêmement d'exposer aussi amplement et aussi distinctement qu'il était possible, les principes sur lesquels son plan était fondé, ainsi que d'examiner les différens réglemens qu'il croyait être les plus propres à augmenter la prospérité intérieure de la province et à raffermir ses liaisons avec la Grande-Bretagne. Il ne supposait pas qu'on pût offrir des objections considérables à l'ébauche de son système; il croyait conséquemment que la discussion particulière de cet objet viendrait avec plus d'avantage lorsque la chambre aurait vu le *bill*, et aurait eu occasion d'en comparer les clauses diverses avec les documens qui étaient sur sa table, ou avec les renseignemens qu'elle pourrait recevoir d'ailleurs. Il se contenterait pour le présent de donner une esquisse de ce plan.

Le *bill*, conformément à l'intention du roi, divisait la province de Québec en deux provinces distinctes; le but de ce réglement était de tâcher d'éviter un grand inconvénient, bien connu de tous ceux qui étaient au fait de l'histoire du Canada, où il s'était élevé une grande compétition entre les Français, anciens habitans du pays, et les émigrés de la Grande-Bretagne et des anciennes colonies anglaises. Un des objets importants du *bill* était de faire cesser toute compétition entre les habitans sur les diverses questions de loi. L'intention était qu'il y eût une législature locale capable de donner satisfaction sur ces

différents points, et conséquemment le premier objet de ce *bill* serait de pourvoir à la manière de constituer un conseil législatif et une chambre d'assemblée dans chacune des deux provinces. Un autre objet de ce *bill* était de former ce conseil et cette assemblée sur les vrais principes de la constitution britannique. Au lieu de tenir leur charge durant le bon plaisir de sa majesté, on proposait que les conseillers fussent nommés à vie, et que ceux qui avaient des titres jouissent du droit héréditaire de siéger dans les conseils.

La seconde clause du *bill* était que toutes les lois en force dans la province continuassent à l'être, tant qu'elles n'auraient pas été annulées ou amendées par les législatures locales, qui pourraient les changer en tout ce qui ne paraîtrait pas convenable au pays. Les habitans du Canada ayant actuellement les lois criminelles et une grande partie des lois civiles d'Angleterre, le parlement de la Grande-Bretagne pouvait en toute sûreté laisser aux législatures provinciales le soin de changer et réformer les lois comme elles le jugeraient avantageux aux provinces.

Tels étaient, dit le ministre, les traits les plus importants du projet. Il y avait un autre point important, qui était de pourvoir, suivant l'accroissement de la population du pays, au maintien d'un clergé protestant dans les deux provinces, et à l'appropriation d'une certaine étendue de terre pour cet objet. Comme il y a en Canada une grande majorité de catholiques-romains, il pourrait être à propos que toutes les lois faites par les législatures locales relativement à la religion et à la concession des terres ne reçussent l'assentiment royal qu'après avoir été mises devant les deux chambres du parlement. Il pensait que les tenures en commun soccage pourraient être introduites dans le Haut-Canada : dans le Bas-Canada, les présentes tenures, bien différentes de celles qui sont connues en Angleterre, pourraient être laissées pour être changées par la législature locale, lorsqu'elle le jugerait à propos. Quant aux taxes, le parlement de la Grande-Bretagne ne se proposait pas d'en imposer, excepté pour ce qui regardait le commerce, et l'application de ces taxes devait être laissée aux législatures provinciales.

La seule chose qu'il avait à ajouter était que par ce *bill*, le roi pourrait faire, en attendant que les nouvelles législatures pussent être formées, tels réglemens qui pourraient être nécessaires pour les besoins immédiats, et qui ne seraient en force que pendant six mois après la première assemblée de ces législatures coloniales.

Sans entrer dans de plus grands détails sur le sujet, M. Pitt demanda qu'il lui fût permis d'introduire de suite le *bill*, à

moins que quelqu'un des membres de la chambre ne jugeât à propos de lui demander d'autres éclaircissemens.

M. Fox dit que comme il y avait dans le *bill* des clauses pour l'établissement d'un conseil législatif et d'une chambre d'assemblée dans chacune des deux provinces, il ne pouvait que juger favorablement des autres dispositions qu'il pouvait contenir ; que c'était donner aux habitans du Canada les moyens de se gouverner eux-mêmes.

La question fut alors proposée par l'orateur et adoptée, et M. Pitt, M. DUNDAS, le procureur général et le solliciteur général furent chargés de rédiger et introduire le *bill*.

Le 21 Mars, il fut présenté une pétition de la part de M. Lyburner, demandant à être entendu par conseil en faveur des pétitionnaires de 1784, contre plusieurs des clauses du *bill* de M. Pitt, et une autre pétition de la part de MM. PHYN, ELLICE et autres, demandant aussi à être entendus par conseil contre certaines clauses particulières de ce *bill*.

Il fut ordonné que ces pétitions fussent laissées sur la table, et que les pétitionnaires fussent entendus par conseil sur le rapport.

La chambre se forma en comité sur le *bill*, sous la présidence de M. STEELE. Le rapport fut remis au 23. Après la lecture de ce rapport, les conseils furent entendus contre diverses clauses du *bill*. Ils insistèrent principalement sur les inconvéniens que les colons et marchands anglais du Canada devaient éprouver, suivant eux, si l'on mettait la législation entre les mains des Canadiens, fortement attachés aux lois françaises, sous lesquelles, dirent-ils, on ne pouvait recouvrer les dettes ni contracter en matière de propriété-foncière, sans beaucoup d'incertitude et de difficulté. Ils offrirent de soutenir leurs avancés par des témoignages. L'alderman WATSON, qu'ils proposèrent de faire parler comme témoin, s'excusa de le faire, en disant qu'il donnerait ses raisons lors de la discussion. M. Lyburner fut appelé, et lut des objections contre le *bill*, tirées de ses notes. M. Pitt observa que si M. Lyburner n'avait rien autre chose à représenter que ce qui était contenu dans ses notes, le plus court serait de les remettre, et M. Lyburner les remit, en observant qu'elles étaient si imparfaites, qu'il craignait qu'elles ne fussent intelligibles que pour lui seul. Plusieurs membres ayant remarqué qu'il y avait dans le *bill* des clauses qui paraissaient mériter un mûr examen, la considération ultérieure du rapport fut remise à huitaine.

La mort du P. WELL, jésuite, arrivée à Montréal dans le mois de Mars de cette année 1791, n'est peut-être pas un événement historique ; mais la manière dont le P. CASOT, le dernier des jésuites canadiens, usa des biens dont le décès de son

confère le mettait en possession, offre un exemple de charité et de générosité trop remarquable pour devoir rester dans l'oubli. "La manière noble et généreuse," dit la *Gazette de Montréal* du 7 Avril, "dont le révérend père CASOT, procureur des jésuites de cette province, a procédé à l'inventaire des argens et effets de cette société à Montréal, est digne des plus grands éloges, et mérite d'être consignée dans les fastes de la bienfaisance. Il a fait distribuer le bled qu'il a trouvé par cinquante et cent minots aux hopitaux et autres pauvres indigents ; il a fait des dons surprenants en argent de deux, trois, quatre, et même jusqu'à dix mille livres ; enfin il a tendu une main secourable à tous ceux que la honte retient, et il l'a toujours eu ouverte pour les pauvres de la dernière classe, dont il a été heureusement obsédé jusqu'à hier, jour de son départ : pas un seul n'est sorti de chez lui sans éprouver les effets de sa charité et de son désintéressement. Puissent de tels hommes servir longtemps de modèle à leurs semblables ; ils seront toujours, chers à l'humanité."

(A Continuer.)

LES GAULOIS.—L'esprit militaire ayant dominé dans le premier gouvernement des Gaulois, il n'y eut de liberté que pour les chefs militaires. Mais alors cette liberté même n'étant que le privilège des uns, devint l'esclavage des autres. Il n'y avait, selon César, dans toute la Gaule, que les chevaliers ou les gens de guerre et les druides, avec leurs subalternes, qui jouissaient de quelque considération : le reste du peuple était regardé comme esclave. Il est vrai qu'Ambiorix, un des premiers rois de ces temps reculés, disait à César : "Le peuple n'a pas moins d'autorité sur moi que j'en ai sur lui." Mais par le peuple il entendait ses soldats. Il parlait, d'ailleurs, comme un général d'armée, qui met au nombre des moyens de fortune l'enthousiasme de la liberté.

Tous les chefs guerriers furent généreux envers leurs soldats. Mais en faisant briller sur les camps les fausses lueurs de la liberté, ils étendaient sur les nations le voile hideux de la servitude.

César, vainqueur des Gaules, fut conseillé par sa politique de laisser à chacune des nations vaincues ses mœurs et ses lois particulières. Mais l'administration publique, dirigée par les préteurs, affecta les formes et les habitudes romaines. Ainsi furent mêlés parmi des peuples barbares, les élémens usés de cette république, qui avait vaincu le monde et Carthage, et qui lasse de vaincre, s'affaïssait sous sa propre grandeur : sem-

blable à ces édifices irréguliers, dont le sommet trop massif s'éroule bientôt sur une base trop fragile.

La langue latine, devenue si harmonieuse en passant par la bouche éloquente de Cicéron, fut apportée dans les Gaules par les vainqueurs, et s'introduisit comme à regret dans le jargon rude et grossier des Gaulois. Elle ne put jamais contracter avec lui qu'une feinte alliance : les souvenirs de la langue romance, qui se sont conservés jusqu'à nous, dans la plupart des anciennes provinces de France, attestent cette vérité. Cependant du concert de deux langages, l'un harmonieux et doux, l'autre sourd et sauvage, se forma peu à peu la langue française, qui devint par la suite si sublime sous la plume de Bossuet, si brillante et si pure sous celle de Racine et de Fénelon.

Dans ces siècles sauvages, le portique du temple de la science ne fut pas même entr'ouvert. Peut-être les druides ne furent-ils pas tout-à-fait étrangers aux connaissances qui illustrèrent les Platon et les Pythagore ; mais le flambeau des sciences, en brûlant dans leurs mains, ne jeta sur les peuples que de pâles lucurs. Le souvenir des sacrifices humains offerts par eux à de sauvages idoles, nous les représente plutôt comme des prêtres barbares, que comme des patriarches amis de l'humanité et propagateurs des lumières.

Les Gaulois ne furent pas étrangers au dogme de l'immortalité de l'âme ; car la nature a pris soin de le graver dans le cœur des peuples sauvages, comme dans l'âme de l'homme civilisé. Semblable à une étoile brillante, destinée à guider l'homme à travers la vie, ce grand dogme plane sur les ténèbres de la barbarie, ainsi qu'il domine les époques civilisées. L'univers moral le réclame comme sa base. C'est vers ce reflet de la divinité que semblent se diriger tous les rayons de l'intelligence humaine.

La poésie, fille du ciel, qui puise ses chants dans les concerts de l'immortalité, la poésie fit entendre quelques accens sur la lyre mélancolique des bardes. Ces poètes sauvages ne purent se soustraire à l'influence du temps où ils vécurent. Ils ne chantèrent que les combats : leur muse campait sous la tente ; elle écrivait sur le bouclier. Elle exalta l'héroïsme guerrier ; et plus d'une fois un vainqueur barbare, souriant au laurier qui lui était offert par le poète, s'abstint de souiller, dans le sang inutilement répandu, l'éclat de sa gloire.

Le christianisme, type poétique de la morale, en s'introduisant dans les Gaules, renversa les autels sanglants des druides, et étouffa le chant des bardes. Ces poètes sans art, qui répétaient sur leur lyre l'écho plaintif et monotone des forêts de la Germanie, ne purent accueillir les grandes inspirations offertes par une religion nouvelle. Car lorsque le poète puise ses chants dans l'abîme du doute, son enthousiasme est frappé

de mort, aussitôt que vous avez déchiré le voile qui lui cachait ou lui dissimulait du moins les formes-arides, et quelquefois hideuses d'une fatigante réalité. Il n'y a dans la poésie qu'une chose qui soit impérissable : c'est le charme suprême que goûte l'intelligence humaine dans la contemplation du beau, ce modèle ineffable d'une nature plus parfaite, offerte à nos désirs dans le lointain de l'immortalité.—*Progrès de la civilisation.*

#### LE TERRITOIRE DE L'OREGON, LA RIVIERE COLUMBIA, &c.

Nous avons conversé avec le capitaine Dominis, du brig *Owyhee*, qui est arrivé la semaine dernière de l'Océan Pacifique. Il entra dans la rivière Columbia en Février 1829, et y demeura jusqu'en Avril. Il entra de nouveau dans cette rivière en Août 1830. Il parle du climat comme étant délicieux, et exempt des vicissitudes de la chaleur et du froid qu'on éprouve sur le côté de l'Atlantique de l'Amérique septentrionale. Dans le mois d'Août, la chaleur n'était pas à beaucoup près aussi grande qu'elle l'est chez nous; et pendant tout l'hiver, le capitaine Dominis ne vit ni neige, ni glace sur le fleuve. Il pense qu'on pourrait y recueillir sans difficulté deux récoltes de patates et de différentes espèces de grains. La navigation est dangereuse à l'embouchure du fleuve, à cause des brisans que forme la barre, où il y a quatre brasses et demie d'eau à marée basse. La compagnie anglaise de la Baie d'Hudson y a perdu dernièrement deux vaisseaux, l'un en 1829 et l'autre en 1830. Mais depuis l'embouchure jusqu'aux chûtes, l'espace de 120 milles, le fleuve est assez profond pour les plus gros vaisseaux marchands. A environ quatre-vingt milles de son embouchure, la Columbia reçoit le Wallameth (ou Wolamat) grande rivière qui est navigable jusqu'à vingt milles de son embouchure, où il y a une chute de vingt pieds de hauteur, et un site avantageux pour des manufactures. Elle coule du nord-ouest depuis sa source jusqu'à la Columbia. Une rivière plus petite, venant du nord, appelée Coulex (Cowilitzk) se jette dans la Columbia, à environ vingt milles au-dessous du Wallameth. Le capitaine Dominis parle du sol sur les bords de ces rivières, et près de l'embouchure de la Columbia, comme étant de la meilleure qualité, particulièrement autour du Wallameth, où le pays est bien arrosé et abonde en forêts étendues de bois franc, comme le capitaine Dominis l'a appris des chasseurs avec qui il a conservé. Il y a aussi beaucoup de bois de construction vers le haut de la Columbia. Ces rivières abondent en saumon, en éturgeon, en hareng, et autre poisson. La pêche du hareng commence en Février, et celle du saumon en Mai. Les naturels ne sont pas nombreux, mais ils sont paisibles et ne ressemblent nullement à ceux du détroit de Noutka, &c.

Il est bien à regretter que le gouvernement de ce pays n'ait pas pris possession de ce beau-pays, qui lui appartient. La compagnie anglaise de Baie d'Hudson, qui a acheté les améliorations de nos compatriotes à Astoria, a une grande ferme à environ 100 milles de l'embouchure de la Columbia, à la Pointe Vancouver, qui est protégée par un fort de cinq ou six gros canons. Elle a aussi une chaîne de trois ou quatre forts jusqu'aux Montagnes de Roches. Le peu d'Américains qui sont demeurés dans le pays, après la cession de l'établissement d'Astoria, ayant des familles et étant avancés en âge, sont entrés au service de cette compagnie. Il n'y aura rien de propre induire les citoyens des Etats-Unis à visiter ces parages, dans la vue d'y commercer, tant que la compagnie de la Baie d'Hudson sera maîtresse du territoire; car elle est si puissante qu'elle accapare tout ce qu'il y a de profitable dans la traite avec les naturels du pays.—*Boston Patriot.*

Les chimistes employés par le bureau de l'excise ont été occupés depuis quelque temps à faire des expériences pour la découverte d'une touche au moyen de laquelle on puisse reconnaître la présence de mélanges délétaires dans les liqueurs fermentées; et l'on nous assure qu'ils ont complètement réussi. C'est, dit-on, l'intention du bureau de donner avis de la découverte à tous les brasseurs et vendeurs de bière, après quoi toutes les brasseries et maisons publiques seront visitées par des officiers instruits de la manière de se servir de la liqueur de touche, dont quelques gouttes serviront pour découvrir toute adultération, et partout où l'adultération se trouvera après cet avis, il y aura poursuite suivant la rigueur de la loi. On peut présumer que cela assurera au public un breuvage salubre.

On annonce un nouvel ouvrage sur la "Loi Naturelle" par le lord chancelier et Charles Bell, écuyer. Lord Brougham est sans contredit le chancelier le plus savant qui se soit assis sur le sac de laine, depuis lord Bacon. L'ouvrage en question sera le premier qu'il aura reconnu, son célèbre Discours sur les objets, les avantages et les plaisirs de la science, ayant été publié d'une manière anonyme, quoique le plus grand nombre des personnes versées dans la littérature pussent deviner de quelle plume il sortait.

Il va être accordé à l'université de Londres une charte qui confèrera à cet établissement tous les privilèges et les pouvoirs dont jouissent présentement les universités les plus favorisées du royaume, celui d'accorder des degrés en théologie seul excepté pour le présent. Pour compensation de cette privation, l'université de Londres pourra conférer les degrés de nouvelle invention de Maître en médecine et en Chirurgie, en outre des



degrés mieux connus de Bachelier-es-Arts, Maître-es-Arts, Docteur en Médecine, &c.

Cambridge s'est déterminé à adresser une pétition au roi pour le prier de ne point donner à l'université de Londres le droit d'accorder des distinctions académiques désignées par les mêmes titres, ou accompagnées des mêmes privilèges, que les degrés qui sont présentement conférés par les universités d'Oxford et de Cambridge.

Il n'est peut-être pas généralement connu que le nom d'*Adélaïde* est d'origine saxonne, et signifie "une noble épouse, une épouse d'un esprit généreux." Il est assez rare de voir une signification littérale aussi exactement soutenue qu'elle l'est dans le cas de notre reine.

Une affaire assez curieuse a eu lieu l'autre jour au bureau du commerce. Les membres de cet établissement, ayant à leur tête ce jeune monsieur expérimenté, Mr. Poulett Thompson, étaient fort en peine de savoir quelles étaient les possessions anglaises en Afrique. Dans leur embarras, ils se décidèrent à envoyer aux éouanes pour avoir les renseignemens nécessaires. Mais, chose étrange, il ne s'y trouva personne en état de leur en donner. Ceci nous rappelle un fait qui a eu lieu l'autre soir, au café de Bellamy. "De quoi parle le chancelier de l'échiquier," dit un membre savant à un membre simplement honorable, qui venait de laisser la chambre. "Oh," répondit ce dernier, "de quelque chose concernant les vins du Canada." "Les vins du Canada!" s'écria le premier; "vous voulez parler des vins du Cap.—Eh bien, soit," répliqua l'honorable, "du Cap ou du Canada, ils sont également mauvais.

Les amis de M. O'Connell, dit un journal anglais, qui regardent sa défaite comme une victoire, ressemblent à ce paysan de leur pays qui se trouvant à une course de chevaux, paria pour le moins avancé. Ses voisins lui ayant demandé la raison de ce pari, "il va gagner, leur répondit-il; ne voyez-vous pas comme ils chasse tous les autres devant lui."

M. O'Gorman Mahon, s'en retournant en Irlande, s'arrêta à l'Hotel Royal, jeudi dernier, et comme il était assis dans la salle des voyageurs, absorbant un océan de café et une montagne de tranches de pain, il arriva une affaire assez curieuse. Deux messieurs étaient assis vis-à-vis de lui, et discutaient, en avalant leur eau et leur eau-de-vie, la mesure de la réforme, les prix courants et les affaires de l'Irlande. A la seule mention de l'Irlande, les favoris du patriote irlandais se dressèrent, et l'on peut penser que ses boucles de cheveux ne s'applatirent pas, quand il devint lui-même le sujet de la conversation de nos deux messieurs: ils se contentaient, dans leur miséricorde,

de juger O'Connell digne des galères.—Quant à O'Gorman Mahon, c'était, suivant eux, un fou furieux. Ayant payé le garçon, ces messieurs se levèrent pour se retirer. O'Gorman se leva aussi, et ayant mis la main dans la poche de son habit, il leur présenta sa carte. Il fallait lui faire excuse, ou, ils connaissaient l'alternative. Mais quoique l'un d'eux ne fût point ennemi de la fumée, il craignait le feu, et ils n'hésitèrent point à lui protester qu'ils n'avaient eu aucune intention de l'insulter.

*Le feld-maréchal comte Diebitsch* est un petit homme gras à mine pléthorique, d'un peu moins de cinq pieds (anglais) de hauteur. Il a une très grosse tête ornée d'une longue chevelure noire, des yeux perçants, et un teint du plus vif écarlate, indicateur de son dévouement au *punch* froid, et d'une certaine irascibilité de caractère, qui lui a fait donner par ses troupes, outre le titre orgueilleux de Zabalkansky, (*Passeur du Balkan, ou Trans-balkanien,*) celui de Semewar, le pot à thé. Le comte Diebitsch était le second fils d'un officier prussien, qui était de l'état-major de Frédéric. Il entra de bonne heure au service russe et obtint une compagnie dans la garde impériale. Ce fut dans ce temps que le roi de Prusse alla rendre visite à l'autocrate russe, et il arriva que c'était le tour du capitaine Diebitsch de monter la garde devant le roi étranger. L'empereur sentit la figure ridicule que ferait le petit capitaine à la tête des hauts grenadiers, et donna commission à un ami de lui insinuer délicatement qu'il ferait plaisir à l'empereur, s'il donnait son tour à un autre officier. L'ami part, rencontre le petit capitaine, et lui dit sans cérémonie que l'empereur désire qu'il ne monte pas la garde avec sa compagnie; "car," ajouta-t-il, "l'empereur dit, et il faut convenir, que vous avez l'extérieur terrible." Cette "insinuation délicate," que son extérieur était trop terrible pour être vu à la tête de troupes à la mine assez rébarbative, irrita tellement le futur héros du Balkan, qu'il demanda non-seulement à renoncer à son tour de devoir, mais aussi à se démettre de la commission qu'il avait dans l'armée, avec la permission de s'en retourner dans son pays natal. L'empereur Alexandre, qui paraît avoir su apprécier ses talents, trouva aisément le moyen de l'appaiser, en lui donnant un grade supérieur dans les troupes de ligne. Il se rendit subséquemment si utile dans cette partie du service, où la beauté n'est pas indispensable, que le dernier empereur le mit à la tête de l'état-major-général, place qu'il occupa jusqu'à ce que l'empereur régnant l'eût nommé pour remplacer le comte Wittgenstein dans le commandement en chef.

*Journal de Keppel.*

**BOLOGNE.**—Les dernières nouvelles du théâtre de la guerre en Italie ont laissé les Autrichiens en pleine possession de Bologne, et les patriotes retraitant aux Appennins, où ils sont déterminés à faire une résistance désespérée. Il est assez remarquable que Bologne, qui a joué un rôle si distingué dans la première guerre révolutionnaire de la France avec l'Autriche, paraisse destinée à prendre une position semblable dans la seconde. Bologne est la seconde ville de l'état ecclésiastique : elle a environ six lieues de circuit, et est gouvernée par un légat, sous l'autorité du pape. Elle est située dans une belle vallée appelée La Grasse, au pied des Appennins, sur la déclivité orientale de la péninsule italienne. Les habitans de Bologne sont célèbres dans l'histoire d'Italie, par leur indépendance, leur amour de la liberté et leur bravoure comme soldats. Dans le moyen âge, ils ont formé une république, et ont été souvent en état de révolution, jusqu'à ce qu'ils aient été finalement assujettis au pape Jules en 1506. Son université était à cette époque la plus célèbre de l'Europe, et elle donna naissance aux Caracci et à une des écoles de peinture d'Italie. Durant la révolution française, la flamme de la liberté s'alluma d'abord à Bologne, et les Français y entrèrent en triomphe le 19 Juin 1796. Le 23 du même mois, il fut conclu un armistice qui mettait la ville entièrement sous la domination française. Le gouvernement républicain fut adopté par tous les Bolognais, et unis avec Ferrare, Modène, Reggio, &c. ils publièrent une déclaration d'indépendance et de liberté. Lorsque la domination autrichienne fut annéantie en Italie, Bologne fut annexé à la république Cisalpine. Durant l'absence de Napoléon, qui était en Egypte, les Autrichiens renouvelèrent leur tentative pour réduire l'Italie, et en 1799, Bologne fut pris par Klenau, mais après la grande bataille de Marengo, cette ville fut reprise par les Français, et créée capitale du département de Reno. On peut dire que les semences de la liberté ont toujours existé à Bologne. Sa prise récente par les Autrichiens n'indique pas l'entière défaite des patriotes italiens. Leur intention a toujours été de se retirer à l'approche de l'ennemi ; et dans ce mouvement, ils ont sans doute été guidés par la prudence. Les Bolognais, la Romagne et toutes les possessions de l'église sur les bords de l'Adriatique sont mûs par l'esprit de liberté, et se formeront indubitablement en petits partis de guerre pour occuper les gorges et les défilés des Appennins, jusqu'à ce que le gouvernement français soit forcé de faire un mouvement en leur faveur, et de venir au secours des principes de la liberté dans le midi. On lit dans les lettres de lord Byron plusieurs incidens arrivés durant son séjour à Ravenne, qui démontrent l'esprit patriotique des habitans de cette partie de l'Italie.

On lit dans le *National* : “Le prince Metternich a déclaré au maréchal Maison, notre ambassadeur à Vienne, que le cabinet autrichien ne reconnaissait pas le principe de non-intervention pour ce qui regarde non seulement les affaires de Modène et de Parme, mais l'Italie en général. Il a ajouté que l'Autriche, aussitôt qu'elle le jugerait à propos, interviendrait dans les états d'Italie déjà en insurrection. Le comte d'Apony, ambassadeur d'Autriche à Paris, a remis à M. Sébastiani une note diplomatique dans le même sens.”

Un autre journal de Paris (du 4 Avril) dit : “Nous savons que les explications demandées à l'Autriche sont encore sans réponse ; mais il faut du temps pour l'arrivée du courrier. On dit pourtant que les dernières dépêches sont d'une nature très satisfaisante.”

D'après des lettres de Milan, du 27 Mars, il y eut le 24 à Forlì, un combat où les patriotes perdirent un nombre considérable d'hommes. Les insurgés de la Romagne ont aussi été battus, dit-on, par les troupes du pape, à St. Laurent à la Grotte, à 36 lieues de Rome.

**POLOGNE.**—Les nouvelles de Varsovie vont jusqu'au 24 Mars. La diète a rouvert ses séances le 22. La situation de l'armée russe paraît empirer tous les jours. L'*Allgemeine Zeitung* du 30, dit que sa position est des plus périlleuses. Le gonflement de la Vistule a complété les résultats qu'on devait attendre de la bataille de Praga. Il faut, paraît-il présentement, qu'après une perte immense sur le champ de bataille, et les autres accidens de la campagne, et en conséquence de sa position malsaine, des fatigues qu'elle a endurées, des inondations et du manque de vivres, il faut, disons-nous, que l'armée russe abandonne ses quartiers pour se retirer dans l'intérieur. Le général Geismar a fui de devant Praga, et il semble que quoique les chemins soient presque impraticables pour les Russes, les Polonais sont en état de le harceler dans sa retraite. Dans le fait, tout le pays est contre les envahisseurs, et des petits partis de guerre, dans une retraite précipitée, sont aussi formidables que des armées régulièrement organisées, dans d'autres circonstances. Nous croyons que l'insurrection depuis longtemps attendue des provinces de Lithuanie et de Volhynie a enfin eu lieu. Il est très probable que les gens timides ont été encouragés, et ceux qui chancelaient, décidés, par la résistance des Polonais. Si c'est le cas, il faudra que les Russes amènent d'autres armées sur le champ de bataille. Il font venir des forces en effet de toutes les parties de leur empire, même de la Bessarabie, sans faire attention qu'ils peuvent par là induire le sultan des Turcs à

tenter de nouveau la fortune de la guerre sous des circonstances plus favorables. Les militaires sont d'avis que, vu l'état du pays, li ne pourra être tenté aucune opération importante, par une grande armée, avant le mois de Juin ; ce qui donnera aux Polonais le temps de respirer. Et qui peut dire, dans l'état de fermentation où est présentement l'Europe, quels évènements n'auront pas lieu dans le cours de deux mois ? Malgré cela, nous craignons beaucoup pour les Polonais, s'ils ne sont pas en état de profiter de la détresse de l'armée russe, pour tomber dessus, la poursuivre, si elle fait retraite, la détruire au moins en partie, et décider, par leur marche en avant, la Lithuanie à s'insurger tout de bon, et de manière à ne pouvoir reculer.

FRANCE.—Le comte Grouchy a écrit au maréchal Soult pour revendiquer le titre de maréchal. La validité de la nomination des cent jours, dit M. Grouchy, ne peut être contestée par le major-général de la grande armée. Cette demande a été rejetée, sans doute pour ne pas offenser les puissances étrangères, qui n'ont pas reconnu la légitimité du gouvernement de Napoléon durant ces cents jours. Le comte Bertrand est dans le même cas que M. Grouchy : ils sont tous deux maréchaux de France dans le sens national ; ils ne le sont pas aux yeux du présent gouvernement et de la sainte alliance.

La *Gazette de France* appelle un homme fidèle au malheur Louis Cadoudal, auteur d'une lettre à la duchesse de Berry, dans laquelle il trace un plan de révolte contre le présent gouvernement, et veut que les princes et les princesses de la famille déchue pressent l'Espagne, l'Autriche, la Prusse et la Russie de faire entrer simultanément leurs armées en France. Il a été saisi en Bretagne, une lettre du gérant de *l'Ami de l'Ordre*, apparemment dans le même sens que celle de M. Cadoudal, et une chanson intitulée : *Mes regrets et mes espérances*.

BELGIQUE.—Il paraît que tous les projets des partisans du prince d'Orange ont été frustrés par le patriotisme des Belges, tant militaires que citoyens. Cependant le pays n'était pas tranquille aux dernières dates, en conséquence sans doute de l'état provisoire où il se trouve. Le *Courrier des Pays-Bas* du 2 avril, fait mention d'un nouveau protocole, qui aurait été signé à Londres par les plénipotentiaires des cinq grandes puissances, et qui ne ressemblerait en rien aux protocoles précédents.

ÉTAT DE L'IRLANDE.—On lit dans une lettre de Loughrea du 5 avril : Cette partie du pays est dans un état de rébellion ouverte, et aujourd'hui à deux heures, un parti de plus de

5000 insurgens, dont plusieurs étaient bien armés, s'est rendu à la maison de sir John Burke, membre pour le comté de Galway, et ont brisé toutes les fenêtres et enlevé treize armes complètes avec une quantité de munitions. Les insurgés se sont rendus ensuite à la demeure de Mr. Whyte, fermier respectable, et ont tourné toutes ses prairies et ses pâturages. Ils sont allés de là chez le capitaine Brunskell, magistrat du comté, ont mis en pièces toutes les barrières de sa ferme, attaqué sa maison, brisé les portes, les fenêtres, &c. Etant entrés dans la maison, ils se sont rendus maîtres de toutes les armes qu'ils y ont trouvées, et ont brisé tous les meubles. Ils ont tiré dans la chambre où était sa famille, et ont blessé grièvement son fils et sa fille."

Les détails contenus dans un journal de Belfast du 9 Avril, démontrent que le pays est aussi agité que jamais. Il avait été envoyé une colonne militaire mobile pour occuper le comté de Clare. Dans une rixe avec les habitans, cinq officiers de police avaient été tués. Leurs corps avaient été apportés à la porte de l'hôtel où Lord Anglesea s'était arrêté dans la tournée qu'il fait dans les districts du sud.

Dans la paroisse de Clonnagh, comté de la Reine, il y a quelque temps, il y eut une saisie pour dîme. Les bestiaux d'un homme du nom de Lalor, catholique, devaient être vendus à l'encan. Les paysans s'assemblèrent, et par les menaces les plus déterminées empêchèrent la vente publique. Il y a eu subséquemment des procédés encore plus audacieux. Il s'est formé une association, et il a été ouvert une souscription pour résister dans tous les cas, au paiement des dîmes (exigées des catholiques par le clergé protestant). Dans un autre district du même comté, il s'est formé une autre société au même effet.

Le gouvernement a fait passer dans les districts où la misère est la plus grande, plus de mille tonneaux de patates de la meilleure qualité, achetées dans l'île de Jersey. On dit que l'île aurait pu aisément en fournir trois fois autant.

AMERIQUE.—Dans le Mexique, un des chefs révoltés s'est rendu avec 900 hommes; un autre a incendié la ville d'Acapulco.

Dans la Colombie, Orando et Lopez, se maintiennent dans le Popayan, et la ville de Carthagene est en état de siège.

La guerre civile règne dans la république Argentine. Deux généraux insurgés, Don Lopez Jordon et Lavalle ont été défaits par les troupes de la confédération.

*Société d'Histoire Naturelle.*—L'Assemblée annuelle de cette Société a eu lieu Mercredi au soir, anniversaire de son établissement, sous la présidence de l'hon. Louis GUY. L'élection des officiers pour l'année suivante s'est faite par ballote, et les messieurs suivans ont été élus :—

Président,	L'hon. TOUSSAINT POTHIER.
Premier Vice-Président,	Capitaine R. S. PIPER, R. E.
Second do.	John FLEMING, écr.
Troisième do.	Jules QUESNEL, écr.
Secrétaire Correspondant,	A. F. HOLMES, M. D.
Secrétaire Régistrateur,	J. STEPHENSON, M. D.
Trésorier,	Mr. Henry CORSE.
Libraire et Gardien du Musée,	Mr. H. CUNNINGHAM,

Conseillers, MM. Benjamin HOLMES, le Dr. W. BELIN, G. J. VALLEE, M. D.; W. HEDGE, T. A. BEGLY.

Après l'élection des officiers pour l'année suivante, le Secrétaire Correspondant a présenté à la Société une lettre cachetée qui accompagnait l'essai recommandé pour la médaille de prix, à la dernière assemblée, et intitulé : *A brief and popular sketch of the forest trees of Lower-Canada*, et il se trouva que William SHEPPARD, écuyer, de Woodfield, Québec, était l'auteur de cet écrit, et la Société lui a en conséquence adjugé la médaille, qui lui sera présentée, après qu'il y aura été gravé une inscription convenable.

Le comité auquel avaient été référés trois des essais offerts pour la concurrence, a rapporté défavorablement quant à deux d'entr'eux, mais a recommandé qu'il fût accordé une médaille à l'auteur du troisième, désigné comme un traité bien travaillé sur le chanvre, et rempli de renseignemens précieux sur la culture de cette plante, &c. La lettre ayant été ouverte, il parut que le colonel COVER, de Cobourg, dans le Haut-Canada, était l'auteur de ce traité, et la Société a ordonné que la médaille fût présentée à ce monsieur, après avoir reçu l'inscription convenable.

M. PERRAULT :—Ce monsieur, dont le zèle pour l'éducation est déjà connu de tout le monde, non seulement par la part qu'il a prise à l'établissement de plusieurs institutions d'éducation élémentaire, qui prospèrent maintenant, mais aussi par l'établissement à ses propres frais d'une maison d'école dans le fauxbourg St. Louis, vient de se faire un nouveau titre à la reconnaissance de ses concitoyens par l'érection d'une nouvelle maison d'école pour les filles, dans le même endroit. La bénédiction de ce nouveau bâtiment eut lieu mardi dernier, en présence d'une réunion nombreuse. La contenance de la maison

est telle qu'elle pourra contenir à l'aise 216 à 250 enfans. Ce bâtiment est partagé dans le milieu de sa hauteur par une galerie, qui sans doute est destinée à faire un atelier, car on y a vu des rouets, des fuseaux, des dévidoirs, &c. &c. Le fauxbourg St. Louis doit se féliciter de posséder un homme d'un zèle aussi infatigable pour l'éducation. Il faut se rappeler que M. Perrault ne travaille pas seulement en pierre et en bois, pour cette sainte cause; il est en outre l'auteur de plusieurs livres élémentaires d'un grand mérite, et il a compilé tout récemment une Histoire abrégée du Canada, pour l'usage des Ecoles.—*Le Canadien.*

*Extrait d'un écrit adressé à l'éditeur de la Minerve.*

“Cependant, j'avoue que si je n'avais eu à parler que de ces écoles, je n'aurais point pris la plume, car ces prodiges d'éducation sont communs dans nos paroisses, et généralement connus du public, mais ce qui fait voir jusqu'où va l'enthousiasme des Canadiens pour s'instruire, c'est une école à quatre lieues dans les profondeurs de St. François. Quantité d'enfans revêtus des livrées de la misère et de la pauvreté, quoique dans un jour de fête pour eux, se sont présentés aux examinateurs; les lambeaux des vêtemens dont ils étaient couverts, étaient à mes yeux comme des drapeaux victorieux qui triomphaient de cette assertion fautive et ridicule, que les habitans du sol méprisent l'instruction. Ces pauvres enfans n'avaient que de vieux morceaux de livres, et plusieurs même que des feuilles détachées qu'ils se passaient les uns aux autres pour lire; quelques uns avaient réussi à se procurer quelques feuilles de papier blanc pour commencer à écrire. Que des enfans pauvres, mal nourris, mal vêtus surtout pour les saisons dures de l'hiver, marquent tant de zèle, pour apprendre au moins à lire et à écrire, c'est ce qu'on n'aurait jamais pu croire! Madame GARRIERY, qui se consacre à leur éducation, est une dame instruite et respectable, et mérite tout l'encouragement possible. Comme il peut se trouver de ces écoles dans plusieurs de nos paroisses, les amis de l'éducation désireraient que le parlement provincial mît un dépôt de livres et de papier entre les mains des syndics, sur leurs demandes, suivant les besoins respectifs de chaque paroisse.

J. M. B.

POST-SCRIPTUM *Québec*, 19 Mai.—Par le Favorite de Greenock, il a été reçu un papier de Glasgow du 13 Avril.—D'après une lettre de Hambourg du 8, l'avant-garde de l'armée polonaise a surpris une division russe, le 31 Mars, à Waur, près Grochnew, lui a fait éprouver une perte de 2000 hommes, et la forcée à retraiter par la route de Minisk. Le lendemain,



les Polonais ont attaqué les deux divisions réunies de Rosen et de Geismar, les ont défaits et leur ont pris de 9 à 10,000 prisonniers, 13 étendards, et une grande quantité d'armes et de bagage. On ajoute qu'il règne un grand mécontentement dans l'armée, russe, que 8,000 Lithuaniens se sont joints aux Polonais, et que l'empereur Nicholas a jugé prudent de licencier sa garde finlandaise. Le Sultan a envoyé, dit-on, un ambassadeur à Varsovie, pour négocier une alliance offensive et défensive.

Un journal de Londres du 10, dit qu'une escadre anglaise va être envoyée dans la Baltique, si une communication du cabinet de St. James, au sujet de la Pologne, ne reçoit pas une réponse favorable.

On parle d'un congrès à Rome pour régler les affaires de l'Italie. Il a été envoyé à Toulon l'ordre d'armer tous les vaisseaux de guerre, pour les envoyer en Italie, en cas de guerre. La guerre paraît devenir de plus en plus probable. Louis-Philippe perd de sa popularité, et une république avec Lafayette à sa tête n'est pas un événement improbable.

Depuis que ceci est écrit, dit le *Mercury*, nous avons vu des dates de Londres du 13. Elles confirment les nouvelles des revers de l'armée russe, et donnent une idée très favorable de la situation des Polonais. Un grand nombre de nobles des provinces russes s'étaient rangés sous les drapeaux de la Pologne.

*Mariés*:—A Québec, le 10 du présent mois, par Mr. l'archidiacre Mountain, Mr. H. DUQUEMAN, marchand, de Cacouna, à Dlle. Victoire OUELLET, de Kamouraska ;

A St. Roch, de Québec, le 16, Edouard ROUSSEAU, M. D. à Dlle. Marie L. J. BERTRAND ;

A Chambly, le 16, par Messire Mignault, Pierre MOREAU, écr. avocat de Montréal, à Dlle. Ovide Elmire GAREAU, de Chambly ;

A Montréal, le 17, par Messire St. Germain, Curé de St. Laurent, Michael O'SULLIVAN, écr. avocat, à Dame Jane Mary Catherine Bruyères, veuve de feu D. T. KENNELLY, écuyer, médecin.

*Décédés*:—A Yamachiche, le 30 du mois passé, à l'âge de 30 ans, Mr. Louis DOWIN, médecin ;

A Montréal, le 13, Mr. B. S. SOLOMON, marchand ;

A Berthier, le 16, William Henry, enfant de l'hon. J. CUTHBERT, âgé de 8 mois et 2 jours ;

A Montréal, le 18, Mr. John CALCOFF, ci-devant marchand de cette ville ;

Le même jour à un âge avancé, l'hon. John RICHARDSON, négociant, et membre du conseil exécutif et du conseil législatif de cette province.

*Commissionnés*:—John SEWELL, écuyer, huissier de la verge noire du conseil législatif ;

Patrice M. GUY, écuyer, avocat et procureur ;

**D**ÉCEMMENT PUBLIÉ, et maintenant à vendre chez l'Auteur, et à la Librairie de MM. E. R. FABRE & Cie. un volume de *Poésies Canadiennes*, ayant pour titre :

ÉPÎTRES, SATIRES, CHANSONS, &c. par M. BIBAUD.

TABLE DES MATIÈRES.

Préface.—Épître Infantine.—Satire I, contre l'Avarice.—Satire II contre l'Envie.—Satire III, contre la Paresse.—Satire IV, contre l'ignorance.—Épître I, *Est nobis in rebus*.—Épître II, *Decipimur specie reclusa*.—Les Délices de l'Union.—Le Bill de l'Union.—Les Orateurs Canadiens.—Le Vin d'Espagne.—Couplets.—Le Pouvoir des Yeux.—Les Peines de l'Amour.—Le Héros Canadien.—Les Mœurs Acadiennes. (Ode ou Chanson sur l'air : *J'ai vu mes tristes journées*.)—Les Savans de la Grèce.—Les Grands Chefs.—Dithyrambe sur la mort de Wolfe et de Montcalm.—Le Jour de l'An.—Les Souhaits.—L'Union.—La Perspective.—Les Nouveaux Souhaits.—L'Hiver du Canada.—Épithaphe de l'An 1826.—La Gazette.—Le Beau Sexe (Sur l'air, *Aussitôt que la lumière; Que j'aime à voir la hirondelle, &c.*)—Les Rimes en EC.—Le Temps.—Épithaphe du Canadien.—Vers.—La Lotterie.—Enigmes.—Épithalame.—Épigrammes.—Épithaphe générale.—Bons-mots.—Vers Latins.

**M**AISON DE PENSION.—Deux ou trois Messieurs qui désireraient prendre pension chez une famille respectable, et dans une partie centrale, salubre et tranquille de cette ville, pourraient trouver ce qui leur conviendrait, en s'adressant au propriétaire de ce journal.  
14 Mai 1821.

Messieurs les abonnés, particulièrement ceux qui n'ont encore donné depuis qu'ils reçoivent, ou qui doivent plus d'un semestre, sont priés de vouloir bien payer, au moins à compte, le plutôt possible.

*A Messrs. les Instituteurs, Marchands, Commis et autres.*

**L**E Soussigné a vendre, L'ARITHMÉTIQUE, proprement et solidement reliée et dem. rel. Aussi, la GÉOGRAPHIE EN MINIATURE, le VOYAGE DE FRANCHÈRE, &c. &c. M. BIBAUD

N. B. On recevra pour être insérés sur la couverture des Avertissemens ayant rapport aux Sciences, aux Arts, à l'Enseignement, et à la Librairie.

**L**F. Soussigné a l'honneur de prévenir qu'il continue d'enseigner la Grammaire Française, la Grammaire Latine, la Géographie, l'Arithmétique, la Géométrie, &c., à sa demeure, Rue St. Charles Marché Neuf. M. BIBAUD

Il traduit aussi de l'ANGLAIS en FRANÇAIS, PAMPHLETS, REQUÊTES, AVERTISSEMENS, &c.

**U**NE personne d'un âge mûr, et qui a acquis de l'expérience dans les affaires et le commerce, désirerait trouver de l'emploi, comme Commis, ou Conducteur de travaux publics.—S'adresser à l'Éditeur.  
Montréal, 24 Septembre 1830.